Accréditation n° 1-5696
Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©

CDIM - ALC SARL
122, Avenue du Vercors
38600 FONTAINE

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN FIBRES D'AMIANTE EN SUSPENSION DANS L'AIR

Echantillon enregistré le 24/09/2019 Référence du témoin : P32785T

Nombre d'échantillons du dossier : 2

Doc administratif Client : En attente de commande

Référence Client : CAE Ateliers de menuiserie - Collonges au mont d'or (69)

Site : CAE - Ateliers de Menuiserie
11 Bis rue du Port
69660 COLLONGES AU MONT D'OR

Objectif(s) : D – Utilisation normale

La stratégie d'échantillonnage n'a pas été réalisée par METAIR et relève de la seule responsabilité du client. Le présent rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Ecarts à la stratégie : Sans objet

Localisation : Atelier - Au centre de l'atelier

Commentaire validation terrain : Environnement très poussiéreux non compatible avec une simulation d'activité

COMPTAGE DE FIBRES D'AMIANTE

NF X43-050 - DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN FIBRES D'AMIANTE PAR MICROSCOPE ELECTRONIQUE A TRANSMISSION - METHODE INDIRECTE

Dimension des fibres comptées L>5µm, d<3µm, L/d>3	Concentration calculée = Nb de fibres d'amiante comptées x S.A.	Borne inférieure (incertitude élargie) (2)	Limite inférieure (1)	Résultat (3)	Limite supérieure (1)	Borne supérieure (incertitude élargie) (2)	Sensibilité Analytique (S.A.)
Fibres d'amiante/litre ©	0,28	**0,00**	**0,00**	**< 1,34**	**1,34**	**1,35**	0,282
Densité fibres/filtre ©	2 826	/	0	< 13 396	13 396	/	2 826

(1) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson et correspondent à l'incertitude sur le comptage.
(2) Les bornes inférieure et supérieure à 95% de l'intervalle de confiance de la concentration correspondent à l'incertitude élargie qui tient compte des composantes du prélèvement, de la préparation et du comptage.
(3) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à (<) la limite supérieure de l'intervalle de confiance unilatérale à 95%.
Le résultat correspond au résultat brut de la mesure. Cette valeur, pondérée par le temps d'exposition et le facteur de protection assigné de l'appareil de protection respiratoire (données non maîtrisées par le laboratoire) permet d'établir l'exposition.

PARAMETRES D'ANALYSE ©

Nombre de fibres d'amiante comptées : 1 Taux d'obscurcissement <10%

Variété(s) : Chrysotile

Nombre d'ouvertures de grilles lues : 15 Nombre de grilles examinées : 2

Surface d'ouverture de grille : 0.010428 mm² Traitement acide : Non

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©

Surface de filtration (préparation du filtre) : 221.03 mm² Fraction de filtre traitée : 0.5
Approbateur analyse : Sandra ZANUTTO

PRELEVEMENT(S) D'AIR REALISE SELON NF X43-050 ©

Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission

Référence tête C.A.Th.I.A. :	32786		
Début de la 1ère période :	23/09/2019 09h45	Fin de la 1ère période :	24/09/2019 09h45
Durée totale du prélèvement :	1440 min		
Débit initial : 6,90 l/min	Débit final : 7,00 l/min	Variation du débit : 1,4 %	
Volume total prélevé :	10 009 litres		
Activité(s) :	Aucune		
Typologie des locaux :	Locaux de vie évacués ou locaux occasionnellement visités		
Présence de déchets amiante :	Non		
Conditions aérauliques maintenues :	Sans objet		
Zone confinée :	Non		
Observation :	sol poussiéreux, (poussières de bois au sol)		
Technicien(s) préleveur(s) :			
de pose :	Véronique ROBIN		
de dépose :	Véronique ROBIN		
	Véronique BOUCHET		
Approbateur prélèvement :	Fabien GUICHARD		

Nous vous informons que certaines données de prélèvement et d'analyse peuvent être transmises informatiquement aux Ministères de la Santé et du Travail à des fins statistiques.

Valideur : Fabien GUICHARD
Fonction : Directeur Technique

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral

Accréditation n° 1-5696
Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©

CDIM - ALC SARL
122, Avenue du Vercors
38600 FONTAINE

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN FIBRES D'AMIANTE EN SUSPENSION DANS L'AIR

Echantillon enregistré le 24/09/2019 Référence du témoin : P32785T

Nombre d'échantillons du dossier : 2

Doc administratif Client : En attente de commande

Référence Client : CAE Ateliers de menuiserie - Collonges au mont d'or (69)

Site : CAE - Ateliers de Menuiserie
11 Bis rue du Port
69660 COLLONGES AU MONT D'OR

Objectif(s) : D – Utilisation normale

La stratégie d'échantillonnage n'a pas été réalisée par METAIR et relève de la seule responsabilité du client. Le présent rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Ecarts à la stratégie : Aucun écart

Localisation : Atelier - A proximité du conduit

Commentaire validation terrain :Environnement très poussiéreux non compatible avec une simulation d'activité

COMPTAGE DE FIBRES D'AMIANTE

NF X43-050 - DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN FIBRES D'AMIANTE PAR MICROSCOPE ELECTRONIQUE A TRANSMISSION - METHODE INDIRECTE

Dimension des fibres comptées L>5µm, d<3µm, L/d>3	Concentration calculée = Nb de fibres d'amiante comptées x S.A.	Borne inférieure (incertitude élargie) (2)	Limite inférieure (1)	Résultat (3)	Limite supérieure (1)	Borne supérieure (incertitude élargie) (2)	Sensibilité Analytique (S.A.)
Fibres d'amiante/litre ©	0,00	**0,00**	**0,00**	**< 0,84**	**0,84**	**0,84**	0,282
Densité fibres/filtre ©	0	/	0	< 8 450	8 450	/	2 826

(1) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson et correspondent à l'incertitude sur le comptage.
(2) Les bornes inférieure et supérieure à 95% de l'intervalle de confiance de la concentration correspondent à l'incertitude élargie qui tient compte des composantes du prélèvement, de la préparation et du comptage.
(3) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à (<) la limite supérieure de l'intervalle de confiance unilatérale à 95%.
Le résultat correspond au résultat brut de la mesure. Cette valeur, pondérée par le temps d'exposition et le facteur de protection assigné de l'appareil de protection respiratoire (données non maîtrisées par le laboratoire) permet d'établir l'exposition.

PARAMETRES D'ANALYSE ©

Nombre de fibres d'amiante comptées : 0 Taux d'obscurcissement <10%

Variété(s) : Non détecté

Nombre d'ouvertures de grilles lues : 15 Nombre de grilles examinées : 2

Surface d'ouverture de grille : 0.010428 mm² Traitement acide : Non

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©

Surface de filtration (préparation du filtre) : 221.03 mm² Fraction de filtre traitée : 0.5
Approbateur analyse : Sandra ZANUTTO

PRELEVEMENT(S) D'AIR REALISE SELON NF X43-050 ©

Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission

Référence tête C.A.Th.I.A. :	32785		
Début de la 1ère période :	23/09/2019 09h45	Fin de la 1ère période :	24/09/2019 09h45
Durée totale du prélèvement :	1440 min		
Débit initial : 6,90 l/min	Débit final : 7,00 l/min	Variation du débit : 1,4 %	
Volume total prélevé :	10 017 litres		
Activité(s) :	Aucune		
Typologie des locaux :	Locaux de vie évacués ou locaux occasionnellement visités		
Présence de déchets amiante :	Non		
Conditions aérauliques maintenues :	Sans objet		
Zone confinée :	Non		
Observation :	sol poussiéreux, (poussières de bois au sol)		
Technicien(s) préleveur(s) :			
de pose :	Véronique ROBIN		
de dépose :	Véronique ROBIN		
	Véronique BOUCHET		
Approbateur prélèvement :	Fabien GUICHARD		

Nous vous informons que certaines données de prélèvement et d'analyse peuvent être transmises informatiquement aux Ministères de la Santé et du Travail à des fins statistiques.

Valideur : Fabien GUICHARD
Fonction : Directeur Technique

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral